



Bilan carbone 2024 : des émissions maîtrisées, un numérique toujours plus vert

Réalisé en partenariat avec Greenly, le Bilan Carbone 2024 de Synchrone affiche **1,5 tonne de CO2e émise par collaborateur** (valeur d'intensité). L'empreinte carbone de la société est ainsi **3 fois moins importante que la moyenne du secteur, qui s'établit à 4.5 tCO2e/collaborateur**.

Au global, Synchrone maîtrise ses émissions, avec une diminution notable des émissions de gaz à effet de serre sur trois postes clés. Plus particulièrement, les émissions liées au numérique connaissent une baisse notable de - 28%.

Bilan Carbone 2024

Le Carbone 2024 de Synchrone couvre, comme les années précédentes les **3 scopes d'émissions de notre société** (émissions directes et indirectes liées à notre activité) ainsi que **l'ensemble de nos agences et de nos prestations partout en France**.

La **méthodologie de calcul** a quant à elle évolué par rapport à 2023. La méthode BEGES a ainsi été remplacée par le **GHG Protocol**, plus largement utilisée et reconnue à l'échelle internationale et qui offre un cadre standardisé pour la comptabilisation et le reporting des émissions de GES.



Des émissions maîtrisées

Nos émissions sont maîtrisées notamment sur trois postes clés :

- Numérique : - 28 % d'émissions de CO2e
- Achat de produits : - 25% d'émissions de CO2e
- Achat de services : - 13 % d'émissions de CO2e

L'empreinte environnementale du numérique chez Synchrone représente désormais moins de 0,1 tonne de CO2e par collaborateur. Les nombreuses actions visant à rendre notre infrastructure plus verte, dans le cadre de notre démarche Numérique Responsable, portent leurs fruits !

A noter, les émissions liées aux Déplacements sont en hausse : cette augmentation "mécanique" relève d'un changement de méthodologie de calcul, et non d'une augmentation réelle des déplacements ou des émissions qui sont liées.

Change is a collective game

Dans la lignée de nos engagements en matière de responsabilité environnementale et la volonté de réduire notre empreinte carbone, nous poursuivons la feuille de route 2023-2030 autour de 6 piliers :

- **Diminuer notre consommation énergétique** avec une meilleure gestion de l'énergie, actions de réduction, sensibilisation et éco gestes...
- **Engager nos fournisseurs** grâce à une évaluation en cours de leur empreinte carbone et leur stratégie climat
- **Engager nos collaborateurs** notamment à l'aide de quizz interactifs de sensibilisation et d'évènements thématiques : effet de serre, énergie-climat...
- **Adopter une démarche Green IT** et optimiser encore notre politique et nos actions Numérique Responsable
- **Construire des partenariats à impact positif** (prestataires, fournisseurs, partenaires, organismes) pour conjuguer nos efforts et favoriser l'économie circulaire.
- **Réaliser des projets concrets** de contribution / séquestration de GES !

Signataire du Pacte Mondial, de la Charte de la Diversité et de Planet Tech'Care, Synchrone est détentrice de la médaille Silver EcoVadis et de la médaille Fournisseur Responsable Gold Provigis.

Contact Presse :



Vincent DINAH
Chargé des Relations Presse
01.44.94.78.76
dinah@synchrone.fr